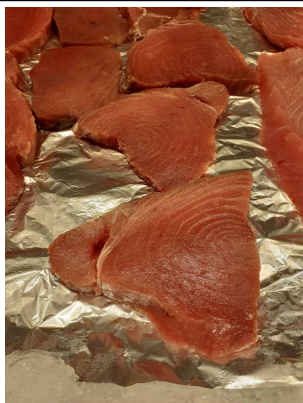


DISTRI MASCAREIGNES GIE DISTRI MASCAREIGNES rappelle Thon Albacore



- Noms des modèles ou références concernés : **Steak Thon Albacore - Thon Albacore tranche - Découpe poisson**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 0209007000000 Lot Date d'emballage entre le 13/04/2026 et le 18/04/2026**
- **GTIN 0209412000000 Lot Date d'emballage entre le 13/04/2026 et le 18/04/2026**
- **GTIN 0209004000000 Lot Date d'emballage entre le 13/04/2026 et le 18/04/2026**
- Conditionnements : **Papier alimentaire**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/04/2026 au 18/04/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Produits vendus au stand poissonnerie du magasin**
- Zone géographique de vente : **Régions : Réunion**
- Distributeurs : **E.Leclerc La Réserve**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence d'histamine**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 21 mai 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre